

Secteur par secteur, profession par profession, tour d'horizon des « tops » et des « flops » des petites entreprises de l'artisanat, du commerce et des services en 2023. Une enquête exclusive de la FCGA, réalisée en partenariat avec Banque Populaire.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Avril 2024

Observatoire de la petite entreprise n° 92 FCGA

« Reprise, quand reviendras-tu ? ». C'est le chant désespéré des entrepreneurs après une année 2023 chaotique, marquée par l'inflation et un net ralentissement de l'activité. C'est la quadruple peine pour les dirigeants de TPE déjà affaiblis, ces dernières années, par le choc de la pandémie de Covid-19, la flambée des tarifs de l'énergie et l'envolée du coût des matières premières !

En 2023, dans un contexte international inflammable, **l'économie française s'essouffle avec un PIB qui atteint péniblement 0,9%** (contre +2,5% en 2022). Tous les autres indicateurs mesurés par l'INSEE confirment cette régression générale : la consommation des ménages recule (+0,7%, contre +2,1% l'année précédente), l'investissement des entreprises se replie (+1,2%, contre +2,3%) et le nombre d'emplois salariés créés plafonne à 150 000 (+0,6%) contre +349 000 un an plus tôt.

Une conjoncture défavorable qui affecte fatalement les performances des petites entreprises. Celles-ci parviennent tout de même à maintenir **un taux d'activité de +1,5%**, en nette baisse cependant par rapport aux 6,6% de 2022.

Le palmarès des secteurs

- 1- Les cafés, hôtels et restaurants : +6,2%
- 2- La vente et la réparation automobile : +4,4%
- 3- Le commerce de détail alimentaire : +4,3%
- 4- Les entreprises de parcs et jardins : +2,8%
- 5- La beauté-esthétique : +2,3%
- 6- L'équipement de la personne : +0,9%
- 7- L'équipement de la maison : +0,6%
- 8- Les transports : +0,6%
- 9- Les services : -0,4%
- 10- La culture et les loisirs : -1,1%
- 11- L'artisanat du bâtiment : -1,3%
- 12- Les métiers de la santé : -5,1%

3 grands enseignements à retenir

- **Sur les 12 secteurs étudiés, trois enregistrent un chiffre d'affaires en progression nette** : la vente et la réparation automobile (+4,4% après +1,4% en 2022), le commerce de détail alimentaire (+4,3% après -1,5%) et l'équipement de la maison (+0,6% après -1,6%).
- **L'activité est en recul net dans les 9 autres secteurs d'activité même si 5 d'entre eux présentent des taux positifs.** Mis à part la normalisation toujours en marche dans l'hôtellerie-restauration - qui retrouve un taux d'activité plus ordinaire (+6,2% après +28,5%) - les 4 autres secteurs « positifs » sont en réalité en baisse : transports (+0,6% après +7,0%), équipement de la personne (+0,9% contre +6,9%), beauté esthétique (+2,3% après +2,7%), parcs et jardins (+2,8% contre +4,4%).
- **Le commerce de détail alimentaire retrouve son dynamisme.** Avec un chiffre d'affaires en hausse de +4,3% (après -1,5% en 2022), le secteur renoue avec la croissance. Même si on ne peut exclure un « effet prix » lié à l'inflation, les consommateurs semblent bel et bien revenir vers leurs fournisseurs alimentaires de proximité. Un phénomène qui réapparaît à chaque crise.

Le hit-parade des professions

➤ Les tops

1- La carrosserie automobile : +11,0%

C'est la plus forte progression d'activité en 2023, toutes professions confondues ! Si les ateliers de carrosserie bénéficient indéniablement de la hausse du prix des pièces détachées, ils doivent aussi leur dynamisme à l'augmentation du chiffre d'affaires généré par la main-d'œuvre (réparation des collisions, peinture...), plus coûteuse depuis quelques années déjà. Les professionnels doivent aussi effectuer des interventions de plus en plus complexes sur des véhicules souvent équipés de dispositifs de sécurité et de technologies associés comme les systèmes avancés d'assistance et d'aide à la conduite (ADAS).

2- Les fromagers-crémiers : +9,1%

Avec un chiffre d'affaires en hausse de +9,0%, les fromagers-crémiers tirent la croissance du commerce de détail alimentaire au quatrième trimestre 2023 (+2,1%). Et réalisent, dans le même temps, l'une des plus fortes progressions d'activité de notre indice trimestriel, toutes professions confondues. Selon le baromètre CSA de la Fédération des fromagers de France, le fromage reste le produit laitier préféré des Français : 86% d'entre eux en consomment entre 3 et 4 fois par semaine.

3- La restauration : +7,5%

Après la dernière vague du rattrapage post-Covid en 2022, la profession retrouve un taux d'activité plus ordinaire. Désormais, ce n'est plus la fréquentation seule des établissements qui porte la croissance des restaurants indépendants, mais principalement la hausse du ticket moyen. Dans un contexte marqué par l'augmentation des prix, cette tendance compense artificiellement la baisse du nombre de clients. Ceux-ci ont diminué leurs sorties au restaurant à cause de l'inflation et optent pour des menus plus simples lorsqu'ils s'y rendent.

Et aussi : les petites surfaces d'alimentation générale (+6,4%), les maroquiniers (+5,7%), ambulances (+5,4%), la boulangerie-pâtisserie (+5,2%)...

➤ Les flops

1- Les magasins de sport : -6,6%

Les commerces spécialisés dans la vente d'articles de sport, pêche et chasse ne bénéficient pas de la vogue des activités sportives et des loisirs en pleine nature. En plein essor, le marché s'établit à 15,6 milliards d'euros et enregistre une hausse de 2,7% en 2023 selon l'Union sport et cycle. Mais si l'on tient compte de l'inflation, la tendance serait plutôt à la stabilité après plus de 50 % de croissance en trois ans.

2- La plâtrerie-staff-décoration : -5,5%

La profession enregistre la plus forte baisse de l'artisanat du bâtiment avec un chiffre d'affaires en chute de 5,5% (après +5,6% en 2022). C'est la démonstration que même les métiers en lien avec le marché de l'entretien-amélioration (plâtrerie, carrelage, peinture...), traditionnellement plus dynamiques, sont aujourd'hui fragilisés eux aussi. Toutefois, les entreprises qui interviennent sur le segment de la performance énergétique des logements tiennent toujours leur épingle du jeu.

3- Les pharmacies : -5,3%

C'est l'inquiétude dans les officines. Chiffre d'affaires en baisse, honoraires non revalorisés, trésoreries affaiblies... : les pharmaciens décrivent une situation économique préoccupante en 2023. Plus de 72% des d'entre eux jugent leur trésorerie « mauvaise à inquiétante » selon une récente enquête menée par l'Union des syndicats de pharmaciens d'officine (USPO) auprès de 2 400 établissements. En 2023, 236 pharmacies ont fermé leurs portes, soit une augmentation de 60% par rapport à 2022.

Et aussi : les agences immobilières (-4,8%), les entreprises de terrassement (- 4,3%), le transport routier de marchandises (- 3,1%), les librairies (- 2,8%)...

Avis d'expert

David BLANCHARD
Président de la F.C.G.A.

« Il faut saluer, une fois de plus, l'extraordinaire capacité de résilience des petites entreprises dans un contexte économique marqué une inflation persistante (+4,9% selon l'Insee en 2023). La hausse des coûts des matières premières et de certaines charges, comme l'énergie, a affaibli les trésoreries des petites entreprises et cela s'est logiquement répercuté sur les prix de vente. Les dirigeants des TPE ont dû faire face à ces deux contraintes en même temps : d'un côté, la pression financière des fournisseurs et, de l'autre, les effets de la répercussion de ces envolées tarifaires sur les prix de vente. Cela a nécessité une gestion rigoureuse et beaucoup d'efforts de leur part pour maintenir la viabilité de leurs entreprises ».

Méthodologie de l'Observatoire

Tous les mois, près de 70 centres de gestion agréés (CGA), répartis sur l'ensemble du territoire national, transmettent les chiffres d'affaires, rendus anonymes, de leurs adhérents à la Fédération. Les indices d'activité sont calculés chaque trimestre, à partir des chiffres d'affaires d'un échantillon constant de 20 000 petites entreprises de l'artisanat, du commerce et des services.

L'évolution des activités est pondérée par le nombre d'entreprises recensées par l'INSEE dans chaque secteur considéré. Un questionnaire est parallèlement adressé chaque trimestre à plus de 1 000 petites entreprises représentatives, permettant d'établir le baromètre du moral des dirigeants et de leurs intentions d'investissement et de recrutement.

La Fédération des centres de gestion agréés en bref ...



Créée en 1978, la Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA) est une structure associative régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle regroupe 114 centres de gestion agréés qui comportent :

- 400.000 entreprises
- 2 000 000 d'emplois salariés et non-salariés
- 70 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 6 000 experts-comptables correspondants

La FCGA forme ainsi le réseau d'information et d'assistance aux petites entreprises le plus dense du territoire national et capitalise une expertise économique et sociale unique de la TPE. Elle dispose d'outils d'observation et d'analyse particulièrement fiables qui alimentent régulièrement une base de données statistiques sans équivalent.

Contact presse : FCGA - Arièle PHU – 01 42 67 80 62 - direction@fcga.fr



À propos de Banque Populaire

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 14 Banques Populaires dont 2 Banques Populaires nationales affinitaires, le Crédit Coopératif et la CASDEN. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. Banque Populaire, avec 9,7 millions de clients (dont 5,2 millions de sociétaires), fait partie du Groupe BPCE, 2e groupe bancaire en France.